



A retenir



- Votations fédérales : Dimanche 29 novembre 2026
- Fête du St-Nicolas : Vendredi 04 décembre 2026
- Assemblée communale : Jeudi 10 décembre 2026

Des informations détaillées seront diffusées sur le bulletin officiel de novembre



Travaux de génie civil

- ⊗ **Dessertes agricoles Le Cerneux-Veusil Dessous :**
Quand les travaux réservent des surprises.....

Les travaux de réhabilitation des dessertes agricoles ont connu un fâcheux contretemps au Cerneux-Veusil sur la stabilisation des 500 premiers mètres de la phase No 1. Le revêtement n'ayant pas adhéré comme prévu et la chaussée étant déformée, ce tronçon sera refait au printemps prochain. L'ECR a confirmé qu'aucune faute n'était en cause et qu'il s'agissait d'un phénomène rare, dont l'origine reste difficile à expliquer.

En collaboration avec le bureau d'ingénieurs et les entreprises, le Conseil communal met tout en œuvre pour finaliser le reste du chantier avant la saison hivernale.

- ⊗ **Dessertes agricoles Les Ecarres**

La pose de l'enrobé a été réalisé mi-octobre et le résultat des travaux de ce chantier s'avèrent concluants. Le chemin qui conduit dans les finages sera quant à lui finalisé au printemps 2027.

- ⊗ **Travaux sous garantie - route Cerneux-Veusil Dessus**

L'entreprise en charge des travaux de la 1^{ère} étape de la réfection de nos chemins doit intervenir sur la route menant au Cerneux-Veusil Dessus afin de corriger certains défauts sous garantie.

Pour leur permettre d'intervenir dans les meilleures conditions possibles, la route sera fermée quelque temps et les riverains sont invités à emprunter la déviation mise en place via Clédar de la Velle – Derrière Chalery.



Le Conseil communal est vraiment navré des imprévus et des interventions complémentaires sur ces différents chantiers.

Il remercie sincèrement les riverains pour leur patience et leur compréhension face aux désagréments occasionnés.



- ⊗ **Giratoire des Emibois**

Les travaux de réfection du giratoire par le Canton prévus cet automne ont été repoussés au printemps 2027 dont la planification exacte n'est pas encore connue.



⊗ Chaux-d'Abel : la sécurité avant tout

Le plancher de la fosse de la bergerie à la Chaux-d'Abel a dû être rénové en urgence afin de sécuriser les lieux. Voici le résultat en image !



La vigilance est de mise

⊗ Avis aux propriétaires de citernes à mazout

La Loi sur la protection des eaux impose aux propriétaires une révision tous les 10 ans du contrôle de leur citerne dont la contenance est supérieure à 2'000 lt.

➤ Ces contrôles doivent être effectués par des réviseurs agréés : <http://www.citec-suisse.ch/fr/>

Les propriétaires ont l'obligation de procéder aux révisions et assument l'entière responsabilité quant à la sécurité de leurs installations. En cas de non-respect des dispositions légales, ils s'exposent à des mesures administratives contraignantes qui peuvent aller jusqu'à l'interdiction de remplissage de leur citerne.



Le saviez-vous ?

⊗ Structures d'accueil ; quels sont les besoins ?



Afin de permettre d'évaluer les besoins des familles en matière d'accueil extrafamilial, une récolte d'informations est en cours par le biais d'un sondage.

Nous invitons les parents à remplir le questionnaire qu'ils ont reçu car celui-ci sera essentiel pour dresser un bilan des attentes et améliorer l'offre d'accueil. D'avance, merci.



⊗ Clin d'œil à nos champions du Cerneux-Veusil

Sascha Frésard en motocross

Champion Suisse de deuxième division nationale en septembre 2026



BRAVO!



Ethan Meijer en hippisme

Champion Suisse Junior en août 2026 au terme d'un championnat en 3 épreuves

